



AB SCIENCE FAIT LE POINT SUR SON PROGRAMME CLINIQUE AVEC L'ARRÊT DE CERTAINES ETUDES CLINIQUES NON PRIORITAIRES EN VUE DE SE CONCENTRER SUR DEUX PROGRAMMES CLINIQUES

Paris, le 10 juillet 2026, 18h

AB Science SA (Euronext - FR0010557264 - AB) fait aujourd'hui le point sur son programme de développement clinique et annonce l'arrêt de certaines études clinique non prioritaires, en vue de se concentrer sur deux programmes cliniques, le programme AB8939 dans la leucémie myéloïde aigue et le programme masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique.

A la suite du communiqué de la société en date du 16 avril dernier [1], trois études cliniques considérées comme non prioritaire à ce stade par la société et dont le recrutement avait été suspendu, sont arrêtés, à savoir :

- Etude de phase 2 (AB20006) du masitinib dans le syndrome d'activation mastocytaire
- Etude de phase 3 (AB15003) du masitinib dans la mastocytose
- Etude de phase 3 (AB20009) du masitinib dans les formes progressives de la sclérose en plaques

L'arrêt de ces études n'est pas lié à une question de sécurité du masitinib. La société entend procéder à la clôture de ces études cliniques dans le respect de la réglementation applicable.

Stéphane Ledermann, Président Directeur Général d'AB Science, a déclaré « *Cette décision de fermer les études non prioritaires dont le recrutement avait été suspendu et sans perspective de reprise rapide reflète l'application de la réglementation. Elle est également cohérente avec la volonté de disposer de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien avec le meilleur niveau de qualité les deux programmes prioritaires* ».

S'agissant du programme AB8939 dans la leucémie myéloïde aigue, la société a annoncé [2] l'achèvement de l'étape 3 de la phase 1 évaluant la combinaison d'AB8939 et du venetoclax. La prochaine étape est de solliciter, sur la base d'un avis préalable favorable de l'Independent Data Monitoring Committee (IDMC) de l'étude, l'autorisation des autorités de santé d'initier l'étape 4 de l'étude, qui évaluera la triple combinaison AB8939 + vénétoclax + azacitidine.

S'agissant du programme de phase 3 du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique qui a été autorisé en 2025 [3] et qui n'a pas débuté, la société va procéder à actualisation du protocole et de ses modalités de mise en œuvre, et sollicitera auprès des autorités de santé l'autorise de reprise de cette étude après soumission d'un amendement substantiel.

[1] Communiqué de presse du 16 avril 2026

[2] Communiqué de presse du 29 juin 2026

[3] Communiqué de presse du 24 juillet 2025

L'étude AB23005 est une étude prospective, multicentrique, randomisée, en double aveugle, contrôlée par placebo, à deux bras, menée chez des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA), visant à confirmer l'efficacité et la sécurité d'emploi du masitinib (à une dose de 4,5 mg/kg/jour en association avec le riluzole) par rapport au riluzole associé à un placebo après 48 semaines de traitement. L'étude inclura 408 patients (randomisés selon un rapport 1:1) atteints de SLA, présentant une progression normale de la maladie (c'est-à-dire un déclin fonctionnel inférieur à 1,1 point par mois) et ne souffrant pas d'une perte totale de fonction (c'est-à-dire un score d'au moins 1 pour chacun des 12 items de l'échelle ALSFRS-R). Les patients américains recevant de l'édaravone seront également éligibles pour participer à l'étude, l'utilisation de ce médicament constituant un facteur de stratification.

À propos de l'AB18001 dans la LMA

L'étude AB18001, intitulée « *Étude de phase 1/2 visant à évaluer la sécurité, la pharmacocinétique et l'efficacité de l'AB8939 administré par voie intraveineuse quotidienne chez des patients atteints de leucémie myéloïde aiguë récidivante/réfractaire* », est conçue en plusieurs phases. La première partie est une étude d'escalade de la dose visant à déterminer la sécurité et la tolérance de l'AB8939, et à déterminer la dose recommandée pour l'étude d'extension de la deuxième phase.

L'objectif de l'étude de phase 1 est de déterminer la dose maximale tolérée (DMT) pour les différentes phases de traitement par l'AB8939.

- Phase 1 : Détermination de la MTD après 3 jours consécutifs de traitement par l'AB8939 seul.
- Phase 2 : Détermination de la MTD après 14 jours consécutifs de traitement par l'AB8939 seul.
- Étape 3 : Détermination de la MTD après 14 jours consécutifs de traitement par l'AB8939 en association avec le vénétoclax.
- Phase 4 : Détermination de la DMT après 14 jours consécutifs de traitement par l'AB8939 en association avec le vénétoclax et l'azacitidine.

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée en clinique chez l'homme. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière

investors@ab-science.com